

L'accompagnement personnalisé **Quelques pistes et préconisations (mars 2017)**

I. Rappels d'ordre général : l'AP au cœur de la réforme

L'accompagnement personnalisé concerne les élèves de tous les niveaux.

Tenant compte des spécificités et des besoins de chaque élève, il est construit **à partir du bilan préalable de ses besoins**.

Tous les élèves d'un même niveau de classe bénéficient du même nombre d'heures d'accompagnement personnalisé.

Toutes les disciplines d'enseignement peuvent contribuer à l'accompagnement personnalisé.

Il est destiné à soutenir la capacité des élèves à apprendre et à progresser, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle.

Les professeurs documentalistes et les conseillers principaux d'éducation, dans leurs champs de compétences respectifs, ont vocation à apporter leur expertise dans sa conception et à participer à sa mise en œuvre.

L'accompagnement personnalisé prend des formes variées : **approfondissement ou renforcement, développement des méthodes et outils pour apprendre, soutien, entraînement, remise à niveau.**

Quelles que soient les formes retenues, **il repose sur les programmes d'enseignement, dans l'objectif de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture**, notamment dans le domaine 2 « les méthodes et outils pour apprendre ».

En classe de sixième, les 3 heures d'accompagnement personnalisé ont **pour objectif de faciliter la transition entre l'école et le collège**, en rendant explicites les attendus du travail scolaire dans les différentes disciplines enseignées au collège et en conduisant tous les élèves à les maîtriser. On cherchera notamment à faire acquérir plus explicitement les méthodes nécessaires aux apprentissages : en lien avec les attendus des différentes disciplines, apprendre une leçon, faire des révisions, comprendre et rédiger un texte écrit, effectuer une recherche documentaire, organiser son travail personnel, etc.

Au cycle 4, les élèves bénéficient d'une heure à deux heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé. Il favorise, **en classe de troisième, la construction de l'autonomie, dans la perspective de la poursuite d'études au lycée.**

Les élèves peuvent être regroupés en fonction de leurs besoins, **au sein de groupes dont la composition peut varier durant l'année**. Des heures-professeurs sont mobilisées pour la prise en charge des groupes.

L'accompagnement personnalisé devrait logiquement se faire avec le professeur qui a en charge la classe afin d'éviter l'externalisation de la difficulté.

II. Une modalité différente de celle du cours « ordinaire »

L'accompagnement personnalisé engage **une autre posture pour traiter les programmes, travailler la maîtrise du socle commun, faire le point sur les apprentissages et les stratégies des élèves.**

Développer l'autonomie des élèves, leur sens critique, une attitude réflexive face aux savoirs.

Mettre en œuvre des démarches collectives et collaboratives, favoriser le travail en groupes en diversifiant les situations et les modalités d'apprentissage.

Accorder de l'importance à la verbalisation (l'enseignant explicite le chemin / l'élève explicite ses stratégies et ses démarches).

Développer l'argumentation orale.

Développer les écrits de travail (brouillons, reformulations et synthèses), prendre le temps de faire écrire les élèves, favoriser l'écriture collaborative.

Développer le travail en groupes ainsi que la démarche coopérative (pour sortir du cours dialogué).

Favoriser l'entraînement et le travail personnel accompagné.

Exploiter l'erreur pédagogique, analyser les erreurs (mise en œuvre du journal des apprentissages) → domaine essentiel à privilégier.

Travailler sur des compétences transversales (par exemple, la maîtrise de la langue à l'oral et à l'écrit).

Introduire la différenciation.

Revenir sur une évaluation.

Expliquer aux élèves les objectifs et les compétences travaillées en début de séquence et à la fin, refaire avec eux le chemin parcouru, faire le point.

Valoriser les démarches et les raisonnements, se centrer sur les démarches et les stratégies mises en place par les élèves plutôt qu'au résultat final, à la bonne réponse.

Proposer des chemins différents pour amener les élèves à trouver leur solution.

Valoriser la créativité et la sensibilité.

Utiliser le numérique dès lors qu'il apporte une plus-value et favorise les apprentissages (créer des enregistrements oraux, un recueil de nouvelles ou de contes par exemple).

Solliciter le professeur documentaliste pour initier les élèves à la recherche documentaire.

Prendre le temps pour faire du disciplinaire autrement et irriguer ainsi les autres heures du cours de lettres.

L'accompagnement personnalisé permet la réflexion sur un parcours d'apprentissage :

- En amont, la séance d'AP permet d'anticiper les difficultés de telle ou telle séance ;
- En aval, elle permet de mettre en place une autre démarche d'appropriation des compétences et connaissances ;
- En donnant à certains un temps d'autonomie et d'approfondissement.

Des écueils à éviter :

- L'AP n'enferme pas les élèves dans des groupes de niveaux (ou de compétences mal maîtrisées) : inefficacité et creusement des écarts. Favoriser plutôt la coopération entre élèves.
- L'AP ne se pense pas qu'en termes de remédiation.
- Il ne se réduit pas à une simplification des tâches pour les plus faibles (plus on simplifie, plus on accroît les difficultés).

III. Construire l'AP : comment s'organiser concrètement ?

1° Penser l'AP comme une réponse à des **besoins identifiés** (phase de **diagnostic** et entretiens avec l'élève afin d'identifier les causes de ses difficultés).

2° Définir les **objectifs** des séances d'AP (ainsi que le nombre de séances) : entraînement ? renforcement ? approfondissement ? développement des méthodes / outils pour apprendre ?

Fixer un objectif par séquence (3 à 4 séances par séquence).

3° Concevoir l'AP **dans le cadre de la progression du cours** : en prise directe avec le programme, les contenus et les compétences travaillées en cours - **Travailler les grands champs disciplinaires** (lecture, langue, écriture, oral).

4° **Diversifier les démarches en fonction des objectifs fixés** pour chaque séquence – **Faire évoluer les dispositifs** (co-intervention, travail en îlots, travail entre pairs), réfléchir le cadrage en fonction de l'objectif recherché.

→ Exemple pour viser l'objectif d'amener tous les élèves à rédiger un travail d'écriture :

- Lancement par une ou deux séances d'écriture collaborative ;
- Puis séances de travail en groupes dont 1 avec le professeur, 2 groupes de travail avec des pairs pilotes, le reste des élèves en autonomie.

5° **Associer étroitement méthodes et contenus disciplinaires** en identifiant les compétences transférables.

6° Évaluer (sans nécessairement noter les élèves) – **faire le bilan des activités menées** en vue d'une appropriation des programmes par chaque élève, **vérifier le bénéfice acquis**.

Au besoin, réajuster en cours de séquence.

IV. Des propositions d'activités / de dispositifs pour les cycles 3 et 4 (liste non exhaustive)

Dominante « Langue »

- Se demander : Pour travailler tel point de langue difficile, quoi faire en AP ? (par exemple, en lien avec la méthode inductive menée en grammaire).
- Développer les écrits de travail : par exemple, construire un référentiel orthographique.

Dominante « Écriture »

- Recherche d'idées en vue d'une rédaction (travail d'abord individuel puis à deux ou en groupes, pour une interaction beaucoup plus riche).
- **Réécriture d'un passage d'une rédaction en vue de l'améliorer, avec des consignes précises. Rendre l'élève conscient de ses stratégies.**
- Écriture de textes en groupes.
- **Construire une grille d'évaluation de production écrite.**
- **Développer les écrits de travail (brouillons, reformulations et synthèses).**

Dominante « Oral »

- **Mettre en voix** (un poème par exemple). Demander aux élèves comment on pourrait rendre compte de l'interprétation d'un texte. Chaque choix de mise en voix oblige à restituer les analyses menées et l'interprétation qui en a été faite.
- **Mettre en jeu** (un texte théâtral par exemple).
- Travail de mémorisation.
- Lire de façon expressive.
- **Préparer un débat.**
- Préparer un débat interprétatif (cercle de lecture).
- Préparer une interview.
- Apprendre à devenir un « juste parleur » : se présenter, prendre position, exprime son avis / opinion.
- **Apprendre à répondre à des questions.**
- **Construire un exposé** (savoir faire une recherche, traiter l'information, la sélectionner en fonction de la question posée, organiser sa pensée, présenter le fruit de son travail).
- Faire un compte-rendu de visite / de stage / de lecture.
- **Construire une grille d'évaluation orale avec les élèves.**

Dominante « Lecture »

- Se demander : Pour travailler tel texte difficile en lecture analytique, quoi faire en AP ?
- **Favoriser la lecture silencieuse.**
- Favoriser la lecture cursive (accompagnée).
- **Préparer une lecture à haute voix** (l'élève doit toujours se préparer pour combler les difficultés de décodage).
- **Tenir un journal de lecteur** (à amorcer avec les élèves, puis les rendre autonomes – voir les travaux d'Anne Vibert).
- Dans le cadre de la liaison école/collège : proposer des ateliers centrés sur la lecture (entraînement à partir d'un logiciel si possible / 2 compétences ciblées : lecture fluide et lecture stratégique qui permet de raisonner sur les informations lues / sur des périodes de 6 semaines environ)
- Réaliser un carnet d'écrivain.

❖ **Un exemple pour l'AP 6^{ème} : lire et dire de façon expressive dans une séquence « Poésie »**

Étape 1 : s'entraîner à la lecture expressive sur un des poèmes de la séquence et le réciter.

Étape 2 : élaborer une grille d'évaluation avec les élèves (qui seront amenés à s'auto-évaluer et à évaluer leurs camarades)

Étape 3 : créer un orchestre poétique

- Répartir la classe en groupes de 3 ou 4 élèves (créer des groupes hétérogènes avec lecteur expert, moyen et en difficulté).
- Chaque groupe apprend le même poème.
- Un groupe vient au tableau.
- Un élève de la classe est désigné comme maître d'orchestre. Il choisit un élève du groupe qui récite le titre du poème puis le 1^{er} vers.
- Avant que le 1^{er} vers ne soit terminé, le maître d'orchestre désigne discrètement un autre élève du groupe qui doit enchaîner le vers suivant et ainsi de suite jusqu'à la récitation du nom de l'auteur.

✓ **En classe de 3^{ème}, en vue de la construction de l'autonomie et dans la perspective de la poursuite d'études au lycée :**

- Apprendre à rédiger un paragraphe de commentaire, en prolongement d'une lecture analytique.
- S'entraîner à la méthode de la réécriture au DNB.
- S'entraîner à prendre des notes (pour s'approprier une leçon, une présentation, etc).
- S'entraîner au débat argumenté (en lien avec le sujet de réflexion au DNB) : recherche d'idées, d'exemples / rédaction de paragraphes.

❖ **Un exemple pour l'AP 3^{ème} : savoir prendre des notes pour s'approprier un contenu**

Étape 1 : présenter un cours magistral de 10 minutes (donner le plan de l'exposé aux élèves).

Étape 2 : faire le point sur ce que les élèves ont noté 15 jours plus tard – en posant 2/3 questions.

Étape 3 : renouveler l'exercice de l'étape 1 (mais cette fois-ci, sans donner le plan).

À renouveler...

V. Des ressources en ligne sur EDUSCOL :

➤ **Des dossiers pédagogiques**, à destination de l'ensemble des élèves, sont structurés en quatre étapes.

1. Les fiches débutent par une phase de "**Diagnostic**", qui, effectuée en classe entière, permet d'obtenir un bilan des acquis des élèves, pour déterminer avec précision les causes de leurs difficultés.
2. Les activités et exercices de la phase de "**Prise en charge**" s'adressent à différents profils d'élèves, y compris à ceux qui n'ont pas de problème particulier mais qui doivent simplement gagner en confiance et en efficacité.
3. Une ou plusieurs activités d'"**Évaluation**" permettent de vérifier le bénéfice acquis.
4. La partie finale intitulée "**Prolongements**" permet de favoriser l'aisance des élèves en réinvestissant les acquis de la prise en charge. Ces prolongements peuvent aussi rapidement être proposés aux élèves les plus talentueux.

Les difficultés abordées sont diverses : du problème pédagogique général au savoir-faire plus ponctuel, sans oublier la méthodologie.

Chaque fiche aborde un sujet, certains sujets peuvent être étudiés sur plusieurs séances.

Les fiches présentées ne constituent pas des modèles mais des exemples possibles de thématiques à aborder en accompagnement personnalisé.

→ Par exemple « Lire un texte à haute voix de manière à ce qu'il soit compris par d'autres » (juin 2015) ; « Utiliser et varier les procédés de reprise et substitution pour écrire de manière à être compris » (juin 2015) ; « Construire une information à partir d'indices fournis par le texte et ses propres connaissances » (juin 2015).

➤ **Des vidéos :**

1) Qu'est-ce que la verbalisation ?

→ Verbaliser, mettre des mots sur sa démarche d'apprentissage permet d'explicitier les difficultés.

2) Utiliser des fiches

→ Comment faire pour adapter ces fiches à ses propres élèves selon leurs besoins spécifiques ?

3) Pourquoi personnaliser l'enseignement ?

→ La démarche de personnalisation replacée dans la perspective de la pédagogie.

4) Apprendre à mieux accompagner

→ Faire évoluer sa pédagogie.

5) En classe, comment fait-on ? La démarche

→ Les étapes concrètes de l'accompagnement personnalisé.

6) Classe entière ou petits groupes ?

→ L'AP n'est pas réservé à des séances en groupes restreints.

7) Animer des groupes d'AP

→ Des stratégies et gestes pédagogiques différentes de celles du cours de français (en classe entière, en groupes)

8) AP en 6^{ème}

→ Un exemple de mise en œuvre dans un établissement en Éducation Prioritaire.

VI. Le journal des apprentissages au sein de l'AP

Pourquoi ?

De l'école au collège, pour concevoir et mettre en œuvre des outils pour aider les élèves à donner du sens aux apprentissages.

Avec pour double objectif :

- aider les élèves à prendre conscience de leurs réussites et des obstacles ;
- aider le professeur à mieux comprendre les démarches des élèves et notamment leurs difficultés et leur rapport à l'apprentissage.

Comment ?

Dans la pratique du journal des apprentissages, régulièrement (chaque jour par exemple), les élèves sont invités à écrire à propos de leurs apprentissages, en procédant ainsi à un retour réflexif ; ce passage à l'écrit et les échanges qui peuvent s'ensuivre lors de la communication orale permettent aux élèves de :

- mieux comprendre l'enjeu d'apprentissage des tâches scolaires proposées par l'enseignant (en apprenant à distinguer activité et compétence visée) ;
- repérer plus précisément ce qu'ils savent, ne savent pas ou sont en train d'apprendre ;
- s'autoriser un rapport plus personnel à l'apprentissage (donnant une place à l'expression des émotions : j'ai aimé..., j'ai été stressé...).

Pour quels bénéfices ?

Cette pratique a pour avantage de faire pratiquer une triple approche de la langue orale et écrite :

- rédaction régulière ;
- lecture à haute voix aux pairs ;
- échanges oraux sur ces écrits réflexifs et par conséquent sur l'apprentissage.